Eidg. Departement des Innern (EDI)

27.10.2004 - 10:30 Uhr

Recensement 2010 : premiers préparatifs

(ots) - Le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport en vue de la préparation du Recensement fédéral de la population de 2010. Il a chargé le Département fédéral de l'intérieur de déposer d'ici à fin 2006 des propositions définitives sur le programme de recensement et le choix des méthodes de relevé, ainsi qu'un projet de message au Parlement sur un crédit d'engagement 2008-2015 pour la réalisation de l'enquête.

Selon la loi de 1998 sur le recensement fédéral de la population, un recensement a lieu tous les dix ans en Suisse. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, l'Office fédéral de la statistique (OFS) réfléchit aux meilleurs moyens d'organiser cette grande enquête, afin d'une part d'en réduire les coûts, d'autre part d'en diminuer l'impact sur la population et les communes. L'avenir passe par des méthodes nouvelles, combinant exploitation directe des registres disponibles et enquête complémentaire auprès de la population.

Un registre fédéral des bâtiments et des logements a ainsi été mis en place à l'issue du recensement de 2000 ; il permettra de réduire considérablement la charge de travail des propriétaires et gérants d'immeubles lors des prochains recensements. Du côté des personnes et des ménages, la solution dépend de la réponse qui sera apportée aux projets de loi sur l'harmonisation des registres des personnes et sur l'introduction dans ces registres d'un identificateur de personnes. Ces deux projets vont être soumis au Conseil fédéral et au Parlement au début de 2005.

Il appartiendra finalement au Conseil fédéral de fixer, d'entente avec les cantons, le mandat d'information du recensement 2010, d'en fixer la méthode de relevé et le déroulement. L'Office fédéral de la statistique est donc chargé, d'ici à fin 2006, de préparer les bases nécessaires à la prise de ces décisions, y compris un projet de message au Parlement sur un crédit d'engagement 2008-2015 pour l'organisation du prochain recensement.

En parallèle, l'Office fédéral de la statistique va engager les premières mesures opérationnelles en vue du recensement de 2010, en menant des recherches prospectives sur les processus et nouvelles technologies qui pourraient être utilisés dans le déroulement du prochain recensement.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR Service de presse et d'information

Renseignements : Werner Haug, vice-directeur, Office fédéral de la statistique Tél. 032/713 66 85

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000042/100481386 abgerufen werden.